

Paris La Défense, mercredi 25 novembre 2020

Plan de Départs Volontaires 2021: le piège dans lequel il ne fallait pas tomber !

L'annonce a été faite ce lundi 23 novembre 2020 : **TOTAL ouvre une négociation dans le cadre d'un Plan de Départs Volontaires (PDV)** qui devrait engendrer un nombre de départs important dès l'été 2021.

Des discussions étaient néanmoins engagées entre Organisations Syndicales et Direction depuis le 29 septembre 2020. Car avec son projet One Tech, **TOTAL a besoin de procéder à un certain nombre d'embauches de jeunes, sans avoir à augmenter la masse salariale du Groupe.**

Dès le début des échanges, **la CGT a fait savoir à la Direction qu'elle était opposée à ce type de plan.** Même si notre Organisation Syndicale est consciente et comprend que bon nombre de salariés en fin de carrière souhaitent partir de manière anticipée à la retraite, le danger est trop grand de voir **TOTAL saisir l'opportunité pour supprimer massivement des emplois.** Pour ce plan, le principe de chaque départ compensé par une embauche ne sera très certainement pas respecté.

Également, la CGT connaît les conséquences néfastes de départs non remplacés **en termes de perte de savoir-faire et de reports de charges de travail pour les salariés qui restent à l'effectif.** **Un grand nombre de salariés en subissent encore les dommages collatéraux.**

Ce PDV est avant tout une **volonté du Groupe Total de réduire sa masse salariale pour garantir un maintien de la rémunération de ses actionnaires.**

Le fait que certaines OS appellent de leurs vœux ce plan de départs a été un effet d'aubaine pour la Direction. **Pour la CGT, il est clair que notre PDG a tendu la perche pour obtenir l'aval de certains.** Chez Total, il ne suffit pas que 4 OS demandent l'ouverture d'une négociation pour l'obtenir. La CGT n'est pas dupe et ne fustigera pas les OS à l'origine de cette demande, mais restera sur le principe de dire que **le Groupe TOTAL a la ferme intention de réduire l'emploi en France, volonté qu'il garde depuis plusieurs années.**

Le PDV 2021 devrait prévoir une compensation des départs par des embauches sur les sites industriels, dans la R&D et la Direction Technique. **Pour tous les autres postes dans les sièges sociaux, aucun des départs ne sera compensé.** D'après la Direction et au vu du retour d'expérience du PDV 2011, 80% des personnes en droit de bénéficier de ce plan saisiront l'opportunité pour quitter le Groupe, ce qui, selon ses estimations, représenterait entre 1400 et 1500 salariés. Au vu des courbes des âges et des populations concernées, mais également parce que notre PDG avait lui-même avancé le chiffre de 10% de sureffectifs dans les sièges, **la CGT émet l'hypothèse de 700 suppressions d'emplois, soit un départ sur deux non remplacé.**

C'est une très mauvaise nouvelle pour notre Entreprise, car **beaucoup de salariés du Groupe vont partir sans former un jeune pour les remplacer**, ce qui d'ailleurs peut être très frustrant pour un salarié partant qui peut avoir le sentiment que le poste qu'il a occupé pendant de nombreuses années n'était pas utile.

De plus, **la perte des savoir-faire et des compétences mettra à mal l'avenir de nos collectifs de travail.** Mais c'est également une mauvaise nouvelle pour notre pays. Dans un moment où les plans sociaux s'enchaînent partout en France à cause de la crise sanitaire ou par effet d'aubaine, **la contribution de TOTAL dans la casse de l'emploi ne donne pas l'image d'un Groupe socialement responsable.** Bon nombre de jeunes resteront devant les portes de l'Entreprise, diplômés à la main, c'est aussi un très mauvais signal envoyé à la jeunesse.

Dans cette négociation, la CGT compte mettre tout en œuvre pour combattre les suppressions d'emplois. Elle veillera notamment à empêcher que certains négocient des dispositifs qui permettraient d'élargir le scope des salariés concernés par ces départs et par la même, d'augmenter le nombre de suppressions d'emploi.

Les réunions de négociations auront lieu les 3, 9 et 16 décembre 2020 avec l'éventualité d'une dernière réunion début janvier, si la Direction n'a pas trouvé le nombre de signataires nécessaire à la validation de son plan. La CGT ne manquera pas de vous tenir informés.